

TRAVAUX

Avancement des travaux aux logements



SAS Les saveurs de nos Fermes



C.C.A.S.

Salle du Jardin Public à la maison des associations, entrée par le parc
03 23 97 86 52

- **Permanences** - les jeudis 11 mai, 1er, 15, 29 juin et 13 juillet 2023 de 15h00 à 17h00.
- **Banque Alimentaire** - les jeudis 4 et 25 mai, 8 et 22 juin, 6 et 20 juillet 2023 de 13h30 à 17h30.

AFFAIRES SOCIALES

CAP JEUNES en partenariat avec le CCAS de La Capelle

« Cap'Jeunes », un dispositif gagnant / gagnant : un jeune s'engage 35 ou 70 heures pour une mission citoyenne et reçoit une indemnité pour financer un projet personnel. Une action du Département pour soutenir la jeunesse !

Rappel : les conditions de ce contrat

Pour bénéficier de ce dispositif, les jeunes doivent :

- être âgés de 16 à 21 ans compris
- avoir un projet personnel nécessitant cette dépense sur présentation du devis
- être domiciliés ou avoir ses parents domiciliés de préférence à La Capelle
- réaliser leurs missions dans la commune ou le CCAS
- ne pas avoir travaillé dans la commune ou le CCAS en 2022.

Les dossiers et lettres de motivation sont à déposer en mairie. La candidature sera étudiée et une réponse sera donnée ultérieurement.

Le principe est qu'en échange d'un nombre d'heures d'action citoyenne au sein d'une collectivité, le jeune reçoit une indemnité forfaitaire, dans le but d'effectuer une « dépense utile » s'inscrivant dans le cadre de son projet d'évolution personnelle. Elle permet aux jeunes d'investir dans une dépense de type permis de conduire, ordinateur, accès à la culture ou au sport. Ces dépenses doivent être au moins égales ou supérieures au montant de l'indemnité perçue.

Ses missions peuvent être notamment les suivantes : travaux paysagers, travaux de peinture, entretien des locaux, rangement, archivage...



- Le montant de l'aide se détermine dans le cadre d'un co-financement entre la collectivité d'accueil et le Département.

	Département de l'Aisne	Collectivité d'accueil
35h de mission	100 €	180 € minimum
70h de mission	200 €	360 € minimum

ASSOCIATIONS

Association familiale
Accueil de Loisirs sans hébergement



50 enfants sur les 2 semaines ont participé au centre de loisirs. Plusieurs ateliers avec 1.2.3 Creabois, piscine, bowling et structures gonflables pour tous.

Rallye des Boucles Capelloises



EN 1 MOT !

EDITO



RESTEZ INFORMÉS DES ACTUALITÉS

La commune vous informe des actualités, des événements, des alertes et des travaux en temps réel. Il vous suffit de télécharger l'application sur votre téléphone portable.



CITYALL

DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE VILLE

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Directeur de publication : Johann Wery
Conception Réalisation : Commission Communication

Images : Freepik
Crédit photos : Louis CLOUET, Association familiale, Autosport Capellois, Club cani-sport La Capelle, les Vieilles Godasses, Mairie
I.P.N.S / 900 exemplaires
Impression encre végétale

Chères capelloises, chers capellois,

Cette année encore, la commune doit faire face à de nouveaux défis budgétaires. Dans un contexte de crises géopolitique et énergétique, l'inflation s'est accélérée. Les conséquences sont inévitables à la fois sur le budget des français mais également sur celui des communes. Malgré cette conjoncture, la commune a su maintenir une situation financière saine et dégageant même un excédent en 2022. Le budget 2023 a été voté le 14 avril 2023 par le Conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande à la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Il a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement, notamment sous l'angle de la transition écologique et des diminutions du coût de l'énergie, tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- De mobiliser des subventions auprès du Conseil départemental, de la Région et de l'Etat chaque fois que possible.
- De diminuer les taux d'imposition des taxes directes locales pour limiter l'impact de la hausse de 7,1 % des bases locatives.

Le budget primitif 2023 s'équilibre en dépenses et recettes à :

- 4 076 279,86 € en section de fonctionnement
- 3 669 775,08 € en section d'investissement.

Vous pourrez ainsi découvrir dans ce nouveau numéro que les actions se poursuivent tant au niveau des travaux que des activités proposées tout au long de l'année par la commune. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Johann WERY

Maire de La Capelle
Vice-président de la Communauté de Communes de la Thiérache du Centre en charge de la mutualisation et de la communication

INFOS - CONTACT

MAIRIE DE LA CAPELLE
34 rue du Général de Gaulle 02260 LA CAPELLE
03 23 97 52 00 - mairie@villedelacapelle.fr - www.lacapelle02.fr

Ville de La Capelle

Johann Wery

Villes et Villages Fleuris



INFOS COMMUNE

OPAH / RU

Changement des horaires de la permanence en mairie

3ème mardi de chaque mois
9h00 à 10h30

Impôts et taxes

En 2023, la taxe foncière va augmenter fortement. En effet, le vote de la loi de finances en décembre dernier a entériné une revalorisation, au niveau national, des bases locatives cadastrales de 7,1 %.

Lors du Conseil Municipal de vendredi 14 avril, les élus ont voté une baisse des taux des impôts locaux une baisse des taux de la fiscalité directe locale afin de limiter l'impact de cette hausse de valeurs locatives, non souhaitée par la commune :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties* : 52,04 %
* dont 31,72% équivalent au transfert de la part départementale aux communes en 2021
(Article 16 de la loi n°2019-1479 du 28 décembre 2019)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 41,03 %
- Taxe d'habitation : 25,07 %

Retour sur la première compétition du club Cani-sport La Capelle

Ce dimanche 16 avril, 5 licenciés du club se sont rendus au Canidavenescross à Davenescourt dans la Somme.

Au programme, canivtt, canimarche et canicross...
En CANIVTT, le club était représenté par Manon Fin qui a fait une magnifique performance avec son chien Moss, lui offrant la première place sur le podium dans la Catégorie Junior Femme.
En CANIMARCHE, c'était au tour de Louise Legros et Zoé, la plus jeune participante dans cette discipline. Elles n'ont pas lâché et se sont battues jusqu'au dernier mètre. Nous sommes très fiers de leur performance qui lui ont offert la 9ème place dans la Catégorie Femme (pas de classement en fonction des âges).

- En CANICROSS, nous avons 3 jeunes duos pour nous représenter :
- Lison et Pinup, qui malgré un début de course difficile, ont su nous montrer une belle tenacité. Elles se placent à la 5ème place dans la catégorie Minime Fille
 - Antonin et Raïka ont tout donné et se sont offert pour leur première compétition la deuxième place sur le podium dans la catégorie Minime Garçon
 - Calie et Raja nous ont montré que les efforts fournis en entraînement payent, elles décrochent la première place du podium dans la Catégorie Cadet Fille.

Bravo pour vos performances qui promettent de belles choses pour la suite !
Prochains rendez-vous le dimanche 7 mai au canicross de Caudry et le 28 mai au canicross d'Arleux !

Spectacle "Les petites Bestioles" à la médiathèque

La médiathèque de La Capelle a accueilli ce mercredi 19 avril la compagnie Axothéa pour un spectacle tout en comptines « les Petites Bestioles » à destination d'un jeune public. Les enfants venus nombreux regroupaient dix enfants du centre de loisirs de 3 ans ½ à 6 ans accompagnés de quatre mamans et de deux animatrices et le Relais Petite Enfance de Tac Tic Animation avec quinze enfants de 6 mois à 2 ans ainsi que sept assistantes maternelles. Spectacle, création de marionnettes, lecture de livres, des activités qui ont plu aux petits comme aux grands.



Exposition temporaire

Musée de la Villa Pasques

La Villa Pasques EXPOSITION
La bataille de La Capelle et de ses environs en 1940.
Tous les dimanches du 7 mai jusqu'au 7 novembre et sur rendez-vous les autres jours.
Visites guidées le dimanche 14 mai par Cyprien Lejeune.
Rappelé sous les drapeaux par voie d'arrêté n° 42 le 24 Sept. 1939 et arrêté le 25 Sept. 1939 et renvoyé dans ses foyers le 2 Oct. 1939
La Capelle, le 2 Oct. 1939
Le Commandant
13 rue de l'Armistice
02260 La Capelle
Renseignements au 03 23 97 52 00 ou à mairie@villedelacapelle.fr



Calendrier des randonnées dans la commune de La Capelle Association Randonnée Nature & Culture

Jeudi 25 mai 2023 : à 9h15 Place de la Demi-Lune
Contact : A PARGNEAUX 03 23 98 18 56

Les Vieilles Godasses de passage le 26 mars dernier



Les Vieilles Godasses du Nouvion en Thiérache est un club qui compte environ 30 adhérents. Tous les dimanches, nous avons 2 parcours : un de 5 km et un second de 10 km. Nous marchons dans les villages environnants et souvent nous sommes reçus par les mairies. Tout le monde peut participer. Le prix de la marche est de 1 euro, un café est offert par le club ou par la commune de passage. Tout le monde est le bienvenu. Encore merci à la mairie de La Capelle pour son chaleureux accueil.
JM Deleuze président des Vieilles Godasses

Cérémonie

30 avril 2023



Programme de la fête des mères

Dimanche 4 juin 2023

- 10h30** : Eglise de La Capelle
Messe des professions de foi et de la fête des Mères
- 12h00** : Halle Michel Flandre
- Hommage aux mamans décédées depuis un an
 - Minute de silence
 - Exécution d'une œuvre par l'Amicale de l'Harmonie de La Capelle
 - Remise de récompenses aux mamans ayant eu un enfant dans l'année par l'Association Familiale et le Centre Communale d'Action Sociale
 - Une rose leur est offerte par la Mairie
 - Poésies ou chants par les élèves de l'école primaire et de l'institution du Sacré-Cœur
 - Remerciements de Monsieur Johann WÉRY, Maire de LA CAPELLE
 - Exécution de deux œuvres par l'Amicale de l'Harmonie de La Capelle
 - Distribution de brioches aux enfants
 - Apéritif d'Honneur offert par la Municipalité

Chantier citoyen

VILLE DE LA CAPELLE
Participons au **NETTOYAGE CITOYEN**
CHAPELLE STE GRIMONIE
RDV Rue de Sainte Grimonie
Samedi 20 mai 2023
A PARTIR DE 10H00

Histologe

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Sortir du mal logement C'EST POSSIBLE !
Humidité, Insalubrité, Moisissures, Suroccupation, Nuisances sonores, Nuisibles, Facture énergétique
En quelques clics, j'ai signalé mon problème sur Histologe.
HISTOLOGE.BETA.GOUV.FR
VOTRE NOUVEAU SERVICE PUBLIC EN LIGNE !

Eco pâturage

Journée spéciale le 14 mai 2023
DU 8 AU 14 MAI 2023
ECO PATURAGE
SUR L'EMPRISE DE L'ANCIENNE VOIE FERREE
FETE DE L'ECO PATURAGE LE DIMANCHE 14 MAI 2023
BUVETTE REPAS 12€
MENU ENFANT 6€
Réservation des repas en mairie 03 23 97 52 00
Structures gonflables
Inauguration de la boucle de randonnée du Bois La Dame et visite du futur verger des enfants à partir de 10h30

Café citoyens

6 JUIN 2023
CAFÉ CITOYEN
BAR-TABAC-LOTO "LE LONGCHAMP"
63 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE À LA CAPELLE
CONSTRUISONS ENSEMBLE !
VENEZ ECHANGER, PARTAGER VOS IDÉES AUTOUR D'UN CAFÉ
ENTRÉE LIBRE DE 18H00 À 19H30

Médiathèque

ATELIER JARDINAGE
MERCREDI 7 JUIN 2023 14H30-16H00
À LA MÉDIATHÈQUE DE LA CAPELLE
RUE DES POILUS DE VERDUN, 02260 LA CAPELLE
A partir de 6ans jusqu'à 12ans
Pour tous renseignements complémentaires et inscription veuillez contacter le : 03 23 97 66 39

Atelier Jardinage

Concours des Maisons Fleuries

Concours des Maisons Fleuries 2023
INSCRIPTIONS EN MAIRIE AVANT LE 30 JUIN 2023
TEL : 03 23 97 52 00
FACADES / JARDINS JARDINETS / COMMERCANTS